



Donation aux petits enfants

Par **Elyane**, le **05/01/2013** à **19:47**

bonsoir,

Ma grand mère est décédée. Mon grand père veut me donner sa voiture (achetée pendant leur mariage, carte grise au nom de mon grand père); ce bien entre t-il dans la succession ou peut il en disposer et m'en faire don ?

Merci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **05/01/2013** à **19:56**

bjr,

le moyen le plus simple c'est qu'il vous fasse un acte de cession (dont vous trouverez un modèle sur internet)et qu'il vous donne la carte grise comme pour une vente de véhicule entre particuliers.

bien entendu s'il existe d'autres héritiers vous devrez les informer de cette vente.

cdt

Par **Elyane**, le **05/01/2013** à **20:06**

Il y a 2 héritiers directs : ma mère et ma tante qui ne s'opposent pas à cette donation.

Merci pour votre réponse